

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Saint-Paul (97)

Réponses de Jean-François Nativel, au nom de la liste « L'alternativ' pour Saint-Paul 2000 »

— le 26/02/2020 à 04:14 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

l'amélioration des réseaux de transports et la réduction de l'impact énergétique font parties de mes priorités

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 6 fois par an.

au moins 6 fois par an la première année car il y a beaucoup de travail, en vue du retour du baromètre des pistes cyclables des villes 2019

Action n°3 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 6 fois par an.

au moins la première année pour fixer les différentes stratégie

Action n°4 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

il nous semble important que les techniciens réunionnais s'ouvrent à ce qu'il est fait dans les autres française voir en europe.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°5 : je m'engage

Créer un réseau express vélo permettre de rejoindre l'ensemble des communes des bas de l'île rapidement et avec le maximum de sécurité (pour permettre à la population de pouvoir aller travailler).

permettre d'aller de st leu, étang salé à la possession(rapidement en toute sécurité)

cela implique une coopération intercommunale, et un engagement de la région

Action n°6 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : le long de l'axe trou d'eau cambaie

reste le problème de la mise en œuvre et du financement

Action n°7 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : il est pour nous important de pouvoir se déplacer pour rejoindre les écoles, les hôpitaux, les centres villes en toute sécurité. Enfants, personnes âgées doivent pouvoir circuler en toute sécurité.

cela entre dans le cadre du plan mobilité

Action n°8 : je m'engage

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération.

Action n°9 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines aller de st leu voir étang salé jusqu'à la possession.

Action n°10 : je ne m'engage pas

Mettre le vélo au cœur la chaussée royal, du cap marianne à cambaie

il serait peut-être judicieux de privilégier un passage par le front de mer ? J'ai en projet l'aménagement piéton de tout le front de mer jusqu'à cambaie, avec une piste cyclable

Action n°11 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. permettre de rejoindre l'étang saint paul(point noir le pont de l'étang), permettre de rejoindre l'hôpital par la ravine la plaine, rejoindre le sud par le cap l'haoussay

le passage de la zone de l'étang doit être solutionné, je propose par le front de mer

Action n°12 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°13 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. le centre ville de saint paul, saint gilles les bains,.....

Action n°14 : je m'engage

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons.

Action n°15 : je ne m'engage pas

Afin d'améliorer la sécurité de toutes et tous, la qualité de l'air et de favoriser les mobilités douces, en application de l'article L. 2213-2 1° du Code Général des Collectivités Territoriales, interdire la traversée de la ville aux camions de plus de 3,5t.

il convient de réglementer, mais cela paraît difficile d'interdire ? Car il y a un besoin pour les camions de livraison, ou encore les camions de chantier

Action n°16 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Action n°17 : je ne m'engage pas

Arrêter tout projet de construction de grande infrastructure routière destinée aux véhicules motorisés.

là-dessus, ce n'est pas du ressort d'un maire... mon action s'inscrit dans un cadre global, et la situation actuelle saturée des réseaux routiers ne permet pas raisonnablement d'imaginer que nous pourrions nous permettre de stopper les aménagements pour ce type de transport.

Action n°18 : je m'engage

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos.

cela peut s'envisager pour les endroits où le trafic n'est pas important, mais pour les autres il faudra trouver une autre solution, car on ne peut pas privilégier le vélo au détriment de la fluidité du trafic automobile

Action n°19 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

je suis d'accord pour passer à 30 km/h là où cela est possible, mais sans impacter la fluidité du trafic automobile

Action n°20 : je m'engage

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles.

Action n°21 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

dans la mesure où cela n'impacte pas de façon importante le trafic automobile

Action n°22 : je m'engage

Se conformer à la législation en généralisant les double-sens cyclables dans les zones 30, notamment sur certain axes du centre ville

Action n°23 : je m'engage

Mener une réflexion sur la place du stationnement.

Action n°24 : je m'engage

Rendre claire et visible l'offre de stationnement aux portes de la ville, afin d'y orienter les visiteurs, et d'alléger le trafic en centre-ville.

je suis totalement pour, le tout couplé avec des navettes électriques par exemple (surtout pour ceux qui sont en voiture, car elles devront être parquées à l'extérieur des villes)

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°25 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé à la gare de saint paul au zone stratégique à la demande de la population(voir plan mobilité entreprise), en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Action n°26 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Action n°27 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

Action n°28 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trotinettes dans les écoles et les équipements publics.

Action n°29 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Action n°30 : je m'engage

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Action n°31 : je m'engage

Imposer des normes minimales de stationnement vélo ambitieuses dans toutes les nouvelles constructions lors de la modification ou révision du PLU.

Action n°32 : je m'engage

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Action n°33 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

pour les particuliers et pour les petite et moyennes entreprise afin de permettre de le développement de chaque zones, dans les hauts permettant le développement des petites artisans et vendeurs à moindre coût (entretien, assurance..) et en facilitant le stationnement (pas de camion, juste à un vélo cargo).

Action n°34 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Action n°35 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

En 2019 il sera obligatoire de former nos enfants dans les écoles à la mobilité vélo (loi LOM)

Action n°36 : je m'engage

Mettre des locaux à disposition de l'association la raffinerie, les collectifs mobilités.

Action n°37 : je m'engage

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville.

des sites comme la raffinerie(savannah)serait en lien avec cette proposition

Action n°38 : je m'engage

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville, la dotant notamment d'une machine à graver pour lutter contre le recel de vélos volés.

Action n°39 : je m'engage

Créer une agence d'écomobilité, L'écomobilité doit être une réflexion importante dans une île où l'énergie utilisé est à 70% consommé par les moyens de déplacement.

Promouvoir une culture vélo

Action n°40 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Action n°41 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

Action n°42 : je m'engage

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

il faut une mutualisation des moyens car il est impossible d'équiper chaque établissement en vélo

Action n°43 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

cela pourrait se coupler avec l'apprentissage au niveau scolaire, avec un lieu spécifiquement dédié. Il existe déjà les écoles de cyclisme qui permettent l'apprentissage.

Action n°44 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Action n°45 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

cela peut s'envisager pour des livraisons de petits volumes.

Action n°46 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Action n°47 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Malheureusement la plupart des enfants habitent trop loin de l'école pour envisager une telle distance à pied

Action n°48 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture".

dans un secteur déterminé

Action n°49 : je m'engage

Créer une "fête du vélo".

Action n°50 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Action n°51 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Action n°52 : je m'engage

Inciter financièrement les entreprises à organiser des animations pro-vélo : les plans mobilités doivent être au maximum accompagné et surtout mutualisé afin de mieux comprendre les besoins des travailleurs et ouvrir le chemin aux personnes en recherches d'emploi.

Commentaires généraux

je suis très sensible à la problématique des transports doux, d'autant plus que la ville de Saint-Paul connaît de nombreux embouteillages.

Mon père François Nativel a été président pendant 30 ans de la ligue réunionnaise de cyclisme, et j'ai moi-même été formé dans une école de cyclisme lorsque j'étais enfant.

Je me suis toujours rendu à l'école en vélo, habitant la baie de Saint-Paul.

J'organise chaque année depuis 2016 un concours d'adresse et d'équilibre en vélo au collège Antoine Soubou où je suis professeur d'EPS. ce projet a été mis en place pour répondre à une demande : ce collège est l'établissement scolaire de l'île qui compte le plus d'élèves qui viennent à l'école en vélo.

la philosophie de votre projet est tout à fait louable, et il faut trouver les moyens de proposer des alternatives aux transports motorisés.

Et cela d'autant plus que le volume d'activité physique est en baisse constante chez les jeunes et les moins jeunes.

Il y a cependant la problématique du relief qui fait que de nombreuses personnes se trouvent exclues des possibilités de transport à vélo. Pour cela j'ai inscrit dans mon programme l'idée de pouvoir faire remonter gratuitement les vélos via un funiculaire, par exemple depuis Saint-Paul ville jusqu'à Plateau Caillou dans un premier temps.